

Adresse des administrateurs du district de Montargis (Loiret) félicitant la Convention pour avoir sauvé la République, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Montargis (Loiret) félicitant la Convention pour avoir sauvé la République, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 88-89;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22612_t1_0088_0000_7

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Séance du 16 thermidor an II (dimanche 3 août 1794)

Présidence de COLLOT D'HERBOIS

La séance est ouverte à onze heures et demie.

On fait lecture de la correspondance.

1

La société des amis de la République, séante rue Montmartre, près celle du Jour^a, les administrateurs du district de Montargis^b (1), le conseil général de la commune d'Amiens^c (2), la société populaire d'Auxerre^d (3), les administrateurs du département de l'Yonne^e, le conseil général de la commune d'Auxerre^f, la société populaire de Douai^g (4), la société populaire d'Alençon^h (5), le comité révolutionnaire de Dieppeⁱ (6), les administrateurs du district d'Amboise^j (7), le conseil général de la commune de Sens^k (8), félicitent la Convention nationale sur le courage, la fermeté et l'énergie avec lesquels elle a renversé la tyrannie dans les journées des 9, 10 et 11 thermidor, et puni les conspirateurs. Ils témoignent leur reconnaissance, et promettent celle de la postérité envers la Convention nationale, qui, au milieu des plus grands périls, a encore une fois sauvé la liberté; ils promettent attachement inviolable à la liberté et à la Convention nationale.

La mention honorable de toutes ces adresses, et leur insertion au bulletin, sont décrétées (9).

- (1) Loiret.
- (2) Somme.
- (3) Yonne.
- (4) Nord.
- (5) Orne.
- (6) Seine-Inférieure.
- (7) Indre-et-Loire.
- (8) Yonne.
- (9) P.-V., XLIII, 1.

a

[*La sté des amis de la République, séante rue Mont-Marat, près celle du Jour, à la Conv.; 12 therm. II*] (1)

Représentans du peuple,

Et nous aussi nous avons eu confiance au scélérat Robertpierre, mais nous ne l'aimions que pour la patrie; il a trahi la patrie, et, dès lors, notre horreur pour ce nouveau Catilina a été à son comble; chacun de nous a juré attachement inviolable à la Convention nationale et a résolu de vous faire un rempart de son corps.

Recevez, citoyens, l'expression de notre reconnaissance pour les décrets par lesquels vous venez de sauver la République. Le peuple de Paris n'a cessé de bien mériter de la patrie, et vous, citoyens représentans, vous n'avez cessé de bien mériter de tout le peuple français. Périssent les traîtres ! Vive l'unité, l'indivisibilité de la République, vive la Convention nationale !

La société, après avoir entendu la lecture de la présente adresse, l'a unani[me]ment arrêté[e] et a arrêté en outre qu'elle serait ce soir présentée à la Convention nationale.

CARPENTIER (*présid.*), MORET (*secrét.*).

b

[*Les administrateurs du distr. de Montargis à la Conv.; Montargis, 13 therm. II*] (2)

Législateurs,

Un complot horrible étoit ourdi; la ruine du gouvernement républicain devait en être l'issue; près de six années de sacrifices de la part du peuple français pour recouvrer sa liberté, que

(1) C 314, pl. 1 259, p. 30. Mention dans *J. Paris*, n° 581: *Bⁱⁿ*, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(2) C 312, pl. 1 241, p. 1. Mention dans *Bⁱⁿ*, 27 therm (1^{er} suppl^l); *J. Sablier*, n° 1 477; *J. Paris*, n° 581.

des tirans avoient usurpé sur lui, alloient être perdues par l'effet des trames obscures de l'intrigue.

Citoyens représentans, votre surveillance les a surpris, et votre fermeté les a sur le champ anéantis, avec leurs principaux machinateurs; la République est encore une fois sauvée par vos soins, et, par la confiance que le peuple vous témoigne, l'ordre est conservé. Si nous rappelons à notre mémoire un événement qui, comme ses auteurs, devrait demeurer dans un oubli éternel, c'est parce qu'il nous présente l'exemple des funestes effets de la soif de dominer; c'est qu'il nous apprend à nous méfier de ces gens qui, cherchant à accaparer la confiance du peuple, s'efforcent de maîtriser son opinion, afin de se servir, lorsqu'ils en croiront l'occasion utile, de l'erreur dans laquelle ils l'auront fait tomber pour établir leur pouvoir.

Mais la grande masse du peuple est saine; elle ne veut et ne peut vouloir que son propre bonheur. En vain des individus voudront-ils le surprendre. La Convention étant le centre de toutes ses volontés, sera toujours son vrai point de ralliement; ce sera la boussole qui le dirigera toujours vers son vrai but, lorsque des écueils se présenteront pour l'en détourner.

L'administration du district de Montargis, qui doit à la chose publique l'hommage de ses principes, vous le renouvelle aujourd'hui, citoyens représentans, au nom de ses administrés, en reconnaissance du dévouement généreux qui les a encore une fois préservés des malheurs incalculables que des Catilina modernes avoient disposés. S. et F.

F. DESPOMMIERS, APPERT, HUETTE, BONNAUD, BANOZ, VÉE, DUFOUR, DORVET (*secrét.*).

c

[*Le conseil g^{al} de la comm. d'Amiens, à la Conv.; fait, arrêté et signé en la séance publique du 13 therm. II*] (1)

Représentants du peuple,

De nouveaux Icares avoient tentés de s'élever d'un vol audacieux au-dessus du vaste océan de l'égalité françoise et de l'agiter au gré de leur cupidité et de leur folle ambition. Ils sont tombés. Ils tomberont tous ceux qui voudroient les imiter, et leur chute n'arrêtera point la course majestueuse du vaisseau de la liberté, qui les laisse bien loin derrière lui s'engloutir dans les ondes fallacieuses.

La nouvelle de la catastrophe de ces insensés nous a trouvés tels que nous nous sommes montrés lors des journées des 31 mai et 2 juin. Toujours inébranlablement attachés à l'unité, à l'indivisibilité de la République, à la représentation nationale qui en est le seul nœud; jamais admirateurs ni flatteurs des individus, sans ostentation, aimant mieux pratiquer le bien que d'en faire parade; souvent en bûte aux traits calomnieux des faux patriotes intriguants; ne

les repoussant que par notre imperturbable amour du devoir; simples, francs et vrais, tels qu'étoient nos pères, ces antiques habitans des bords de la Somme, qui aimoient aussi la liberté, mais qui n'eurent pas le bonheur d'en jouir comme nous.

DAMAC (*agent nat.*), LESCOUVÉ (*maire*), MORAND BOUCHE (*off. mun.*), BALEDENT BLONDELLE (*off. mun.*), GRENIER père (*off. mun.*), DELACROIX (*off. mun.*), J.F. FAUCHON (*off. mun.*), CARPENTIER (*off. mun.*), BLAUVIN (*off. mun.*), JOIZON (*subst'*) [et 16 signatures de notables].

d

[*Auxerre, 11 therm. II*] (1)

Citoïens législateurs,

La liberté ou la mort ! Ces mots sont à jamais terribles à la tyrannie. Ils ont retenti dans votre enceinte; ils sont gravés dans nos âmes; ils sont le cri de ralliement de tous les républicains. Immortels vengeurs du peuple, vous avez parlé, et les tyrans ont pâli, ils ont succombé, et leur sang déshonoré a coulé sur la terre qu'ils vouloient asservir.

Ces as[s]assins hypocrites de la liberté publique préparoient la mort et les fers au patriotisme généreux. Vous avez entendu ses gémissements, vous avez arrêté ce vaste système de l'oppression la plus perfide. En plongeant dans le tombeau les en[n]emis du peuple, vous avez contracté l'engagement de rendre à la liberté les patriotes encore dans les cachots, par suite de l'infâme persécution de ces traîtres. Les Césars n'aiment point les Brutus.

La société populaire d'Auxerre, immuable dans ses principes révolution[n]naires, a éprouvé avec transport l'enthousiasme qu'excitent la ruine et le supplice des tyrans.

Nous nous pressons autour de la Convention nationale. Il n'y a aucuns de nous qui ne soit prêt à lui servir de rempart de son corps, à verser tout son sang pour la liberté.

Nous nous écrions tous unani[me]ment : vive la Convention nationale, vive à jamais la redoutable montagne, qui porte les appuis, les deffenseurs et les vengeurs du peuple ! La liberté ou la mort ! Périissent tous les tyrans !

MOUNEL (*présid.*)

[et environ 170 autres signatures].

e

[*L'administration du départ' de l'Yonne à la Conv.; Auxerre, 12 therm. II*] (2)

Citoyens représentans

Des Catilina siég[e]aient encore dans le sein du sénat; ils conspiraient contre la liberté publique; le peuple s'est levé en masse; la

(1) C 314, pl. 1 259, p. 31; *J. Sablier* (du soir), n° 1 477. Mention dans *J. Fr.* n° 678; *M.U.*, XLII, 266; *J. Paris*, n° 581; *Bⁱⁿ*, 26 therm. (2^e suppl^l).

(2) C 312, pl. 1 241, p. 3. Mention dans *Ann. R.F.*, n° 245; *J. Fr.* n° 678; *M.U.*, XLII, 266; *Bⁱⁿ*, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(1) C 312, pl. 1 241, p. 2. *J. Sablier* (du matin), n° 1 477. Mention dans *J. Paris*, n° 581; *Bⁱⁿ*, 27 therm. (1^{er} suppl^l).